



Le 11-02-2022

Coordination: Wissal SELMI

Objet : colloque IEV sur la gratuité des transports en commun

Date à préciser : 27 avril 2022 de 10h à 14h

1- Format du colloque :

- Une demi-journée : 1 panel de conférences + table ronde

2- Programme du colloque

Présentations de 20 minutes chacune suivie par un débat avec la salle de 15 minutes

Introduction 14h (15 min) :

- Présenter la thématique et les enjeux que le parti souhaite surmonter
- Présenter le programme de la journée

Panel n°1 (1h40 de 10h15 à 11h55) : Gratuité, justice et gouvernance

Si la gratuité des transports a souvent porté des objectifs économiques et environnementaux, elle est considérée aussi comme un levier de justice sociale. Ce panel traite les motivations politiques derrière la mise en place de la gratuité des transports. Il présente la mobilité sous l'angle de l'égalité et de l'efficacité (i.e. multimodalité).

Par ailleurs, ce panel fait aussi un tour d'horizon des différentes initiatives mondiales, européennes et belges. Il traite la question du financement et de la rentabilité de la gratuité ainsi que les investissements à mettre en place pour non seulement assumer le coût de la gratuité mais aussi pour répondre à la demande et améliorer l'offre.

- **Justice et gratuité** (20 minutes)
- **Mobilité : vecteur d'inégalité en Belgique** (20 minutes)
- **Gratuité dans le monde et perspectives en Belgique** (+ déclinaisons entre les différents niveaux de pouvoir) (20 minutes)
- **Financement de la gratuité des transports** : (20 minutes)
- **Échanges avec la salle** (20 minutes)

Lunch : 11h55 à 13h00

Table ronde (1h de 13h00 à 14h00)

Animation : (observatoire du transport gratuit)

Participants :

- Chercheur du LISER Luxembourg) : Rôle des opérateurs dans la mise en place de la gratuité, l'exemple luxembourgeois
- Opérateurs des transports publics
 - o SNCB
 - o TEC
 - o STIB

Axes :

- Quelle est la vision des opérateurs sur la gratuité?
- Quelles sont les contraintes et les opportunités ?
- Quelles sont les pistes à suivre pour aller de la gratuité partielle à la gratuité complète en Belgique ?
- Que faire pour réussir la gratuité totale en Belgique ?

Conclusion du Président

Wissal SELMI